



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l'Environnement,
des Ressources Forestières,
de la Protection Côtière
et du Changement Climatique



Programme TGO301

INCLURE



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° A-TGO301-2026-0030 – en 3 lots

Titre : Travaux d'aménagement de points d'eau pour la faune dans les 3 aires protégées d'intervention du Programme TGO301 (travaux)

dans le cadre du Programme TGO301 financé sur des ressources de l'Union européenne et du gouvernement du Togo

Cet avis est lancé par et selon les procédures de LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement, pour le compte du Programme TGO301 recevant un appui financier de l'Union européenne et du gouvernement du Togo.

1. IDENTIFICATION ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

- a) Intitulé : TGO301 – INCLURE.
- b) Source de financement : Le gouvernement du Togo et l'Union européenne comme défini dans le programme de la convention de contribution N° 700003861 entre l'Union européenne et LuxDev pour la mise en oeuvre du programme PALCC+INCLURE.
- c) Situation du financement : Approuvé.

2. IDENTIFICATION DU MARCHÉ

- a) Type de marché : Travaux.
- b) Objet : Travaux d'aménagement de points d'eau pour la faune dans les 3 aires protégées d'intervention du Programme TGO301.
- c) Numéro : A-TGO301-2026-0030.
- d) Nombre de lots : 3 (trois).
 - **Lot 1** : Travaux d'aménagement de deux mares fauniques dont une avec seuil déversant dans le complexe d'aires protégées de Togodo ;
 - **Lot 2** : Travaux d'aménagements de deux mares fauniques et de deux forages équipés d'un système de pompage solaire dans la réserve de faune d'Abdoulaye ;
 - **Lot 3** : Travaux de réalisation d'un forage équipé d'un système de pompage solaire alimentant les zones humides des pachydermes dans le parc national Fazao-Malfakassa.
- e) Groupement de lots : le cumul de lots à l'attribution n'est pas autorisé, c'est-à-dire qu'un soumissionnaire ne pourra pas être attributaire de plus d'un lot. Cependant, les candidats peuvent soumissionner aux trois lots.

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION

- a) Origine : Pas de restriction.
- b) Éligibilité : Les opérateurs économiques qui satisfont aux critères inclus dans la déclaration sur l'honneur et dans les clauses déontologiques de la réglementation générale.
- c) Évaluation : L'offre économiquement la plus avantageuse sur la base du prix sera déclarée attributaire.
- d) Variantes : Aucune variante ne sera prise en compte.

4. LIEUX ET DÉLAIS

- a) Localisation du programme : 59, Rue de la Kozah, Face INSEED, Quartier Nyékonakpoé, Lomé – Togo.
- b) Lieu d'exécution du marché : dans les 3 aires protégées d'intervention du Programme TGO301 : Togodo, Abdoulay et Fazao-Malfakassa.
- c) Délai d'exécution du marché : 90 jours (à partir de l'ordre de service jusqu'à la réception provisoire).
- d) Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite pour la réception des offres.

DÉFINITIONS

- a) Pouvoir adjudicateur : Lux-Development.
- b) Autorité contractante : ministère de l'Environnement, des Ressources Forestières, de la Protection des Côtes et du Changement Climatique (MERFPCCC).
- c) Bénéficiaire : Directions des Aires Protégées du Parc National Fazao-Malfakassa, de la Réserve de Faune d'Abdoulaye et du Complexe d'aires protégées de Togodo.
- d) Maître d'œuvre : sera désigné ultérieurement.
- e) Bailleur de fonds : Union européenne.
- f) Représentant du bailleur de fonds : Lux-Development.

5. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

- a) Conditions d'acquisition : Le DAO peut être acquis gratuitement, au :

Programme TGO301
c/o Bureau Luxdev Togo, BP 182 - rue de l'Aquarium, Cité OUA - Lomé
Email : roland.nikiema@luxdev.lu
Cc : gaetano.valva@luxdev.lu

- b) Consultation du dossier : Le DAO peut être consulté à l'adresse ci-dessus.
- c) Notifications et communications écrites, à envoyer au :

Programme TGO301
c/o Bureau Luxdev Togo, BP 182 - rue de l'Aquarium, Cité OUA - Lomé
Email : roland.nikiema@luxdev.lu
Cc : gaetano.valva@luxdev.lu

- d) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : quatorze jours avant la date limite de réception des offres.
- e) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : huit jours avant la date limite de réception des offres.

6. LANGUE, MONNAIE, RÉCEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES

- a) Langue : français.
- b) Monnaie : francs CFA (XOF).
- c) Adresse pour la réception et l'ouverture : offre électronique, (ayant en objet le numéro de dossier N°A-TGO301-2026-0030 et l'identité du soumissionnaire) aux adresses suivantes :

Email : roland.nikiema@luxdev.lu
Cc : gaetano.valva@luxdev.lu

Le gestionnaire de la réception des offres vous communiquera un accusé réception de votre offre. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, merci de nous contacter rapidement aux adresses mail ci-dessus ou par téléphone au numéro ci-après +228 72 36 35 70.

- d) Date et heure limite pour la réception des offres : **15 septembre 2026 à 15H00 (heure de Lomé)**.
- e) Date et heure pour la séance publique d'ouverture : Immédiatement après la limite de soumission.

7. GARANTIES

- a) Garantie de soumission selon modèle du DAO :

- Lot 1 : 1 000 000 XOF ;
- Lot 2 : 1 500 000 XOF ;
- Lot 3 : 250 000 XOF.

NOTE : l'offre électronique doit contenir une copie électronique de la garantie de soumission. L'originale de la garantie de soumission doit parvenir au pouvoir adjudicateur sous pli fermé au plus tard pendant la séance d'ouverture des offres.

- b) Garantie de bonne exécution : 10 % du montant du marché.
- c) Autres : voir DAO

8. PAIEMENTS

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du Programme TGO301.

Note 1 : Bien que le projet TGO301 soit exonéré de taxes, l'offre devra être présentée en TTC pour des raisons fiscales. Toutefois, LuxDev ne s'engage que sur le montant hors taxes du contrat.

Note 2 : Lors des paiements, les retenues à la source pour le compte des services des impôts seront effectuées par LuxDev, conformément à la réglementation fiscale en vigueur à la date du paiement et au regard du statut juridique du titulaire du contrat.

9. RÉUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DES LIEUX

Une visite obligatoire des sites de réalisation des travaux aura lieu selon le calendrier ci-après :

Lot 1 : du 24 août 2026 (1^{er} jour) au 25 août 2026 (2^{ème} jour)

- Date : Lundi 24 août 2026
 - Lomé : Départ de Lomé pour Tomety Kondji à 08h30
 - AP de Togodo : Brigade forestière de Tomety Kondji à 11h30 et briefing
 - AP de Togodo : Départ pour la visite du site A à 12h00
- Date : 2^{ème} jour mardi 25 août 2026
 - AP de Togodo : Départ pour la visite du site B à 08H30
 - AP de Togodo : Réunion de synthèse
 - Départ pour Sokodé à 11h00.



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l'Environnement,
des Ressources Forestières,
de la Protection Côtière
et du Changement Climatique



Programme TGO301

INCLURE



Lot 2 : 26 août 2026 (3^{ème} jour)

- Date : Mercredi 26 août 2026
 - Sokodé : Départ de Sokodé pour Goubi à 08h00
 - AP d'Abdoulaye : Brigade forestière de Goubi à 10h00 et briefing
 - AP d'Abdoulaye : Départ pour la visite des sites A & B à 10h30
 - AP d'Abdoulaye : Réunion de synthèse à la Brigade
 - Départ pour Sokodé à 16h30.

Lot 3 : 27 août 2026 (4^{ème} jour)

- Date : Jeudi 27 août 2026
 - Sokodé : Départ de Sokodé pour AP Fazao-Malfakassa (Bounako) à 08h30
 - AP Fazao-Malfakassa : Briefing et départ pour la visite du site A à 09h00
 - AP Fazao-Malfakassa : Réunion de synthèse à la Brigade de Bounako à 11h00
 - AP Fazao-Malfakassa : Départ pour Sokodé 12h00

10. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OU ADDITIONNELLES

Le présent marché ne prévoit pas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels. En cas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels (non prévue initialement), leur valeur sera limitée à maximum 50 % du montant du marché initial. Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, cette limite s'applique à la valeur de chaque modification.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Voir DAO.